

ÉQUIPE ESG



**Stanislas PETIT
DE LA PERRELLE**
Secrétaire Général
et RCCI.

Chloé BESSIÈRES
Responsable
Relations
Investisseurs.



Contact : chloe.bessieres
@alliance-entreprendre.com

Tél. : +33 (0)1 70 62 95 29

ACTIFS SOUS GESTION

421 M€

EXPERTISES

- Capital transmission
- Capital développement
- Capital risque

Contact : stanislas.petitdelaperrelle
@alliance-entreprendre.com

Tél. : +33 (0)1 70 62 94 39

Camille CHOSELER, Camille CENTELLES, Benoit THIEDEY, Paul LAMBERT

DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT

- Depuis la publication de sa politique d'investissement responsable, Alliance Entreprendre évalue systématiquement ses cibles d'investissement sur les critères ESG pertinents au regard de leurs spécificités (taille, secteur, etc.). Ces critères peuvent faire l'objet d'une discussion avec les dirigeants des entreprises cibles. Cette évaluation est ensuite incluse dans le mémo d'investissement présenté en comité d'investissement.
- Lorsque la situation le permet, une clause ESG est inscrite dans les pactes d'actionnaires, mentionnant l'existence de la politique d'investissement responsable et l'engagement d'envoyer au moins une fois par an des indicateurs ESG.
- Alliance Entreprendre exclut de son périmètre d'investissement les entreprises des secteurs de l'armement, du charbon, de la prostitution et de la pornographie.

ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- Alliance Entreprendre s'est engagé à accompagner et faire progresser les participations sur les thématiques ESG au travers d'échanges réguliers avec les dirigeants, notamment au sein des instances de gouvernance (conseil de surveillance, conseil d'administration, etc.).
- La société de gestion prévoit de réaliser un suivi d'indicateurs ESG sur l'année 2018 auprès d'une sélection de participations. La liste d'indicateurs se fonde sur les recommandations de France Invest, les demandes spécifiques des souscripteurs ainsi que des indicateurs spécifiques pour chaque participation, au regard de son secteur et de sa taille.

DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- Alliance Entreprendre intègre les problématiques ESG dans son process d'investissement en fonction de critères ESG pertinents au regard des spécificités des participations.
- La société de gestion veille systématiquement à prendre part aux organes de gouvernances des entreprises dans lesquelles elle investit directement.
- La société de gestion s'est engagée, à partir de 2019, à inclure un chapitre ESG dans les rapports annuels de ses fonds sur la base des indicateurs de suivi collectés dans l'année et des progrès réalisés par les participations.